

16 membres sur 30 sont présents. Le Quorum est atteint Monsieur DOUAY, Principal du collège et Président du CA ouvre la séance à 17h25.

Monsieur FIASSON est nommé secrétaire de Séance.

### **I. Adoption de l'ordre du jour.**

Monsieur DOUAY présente le projet d'ordre du jour.

Ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du compte-rendu du conseil d'administration du jeudi 29 avril 2021.
3. Ventilation de la DGH (Rentrée 2021) : Réajustements/ Ventilation des heures par disciplines.
4. Fournitures scolaires.
5. Voyages scolaires et sorties pédagogiques.
6. Contrats et convention.
7. Autorisation de recrutement des AESH et AED
8. DBM
9. Informations diverses.
10. Questions diverses

Monsieur DOUAY propose de passer le point 5 au point 3

16 votes pour. L'ordre du jour est adopté.

### **II. Adoption du Compte-rendu du précédent CA.**

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA l'adoption du CR du précédent CA qui a eu lieu le jeudi 29 avril 2021. Il précise qu'il a été rédigé par la direction.

16 votes POUR. Le compte-rendu du précédent CA est adopté.

### **III. Voyage et sortie scolaires.**

Monsieur DOUAY précise qu'une commission, associant des enseignants, des représentants des parents et des représentants des élèves élus se réunira pour déterminer la liste des élèves qui participeront aux voyages et sorties scolaires organisés par l'établissement.

Il ajoute que cette commission s'appuiera sur une grille précisant des critères collectivement définis et que la participation aux voyages scolaires ne s'appuiera ni sur un tirage au sort, ni sur les résultats scolaires des élèves, ni sur un système de « premier arrivé, premier servi ».

## A. Voyage en Italie

Monsieur REMY présente un projet de voyage en Italie pour l'année scolaire 2021-2022.

**Date** : du dimanche 29 mai 2022 au samedi 4 juin 2022 (7 jours d'amplitude dont 4 nuits et 5 jours sur place)

**Effectifs** : 48 élèves de 5<sup>ème</sup> et 4 accompagnateurs (Madame DELATTRE, Madame DELAMAERE, M. REMY, Mme CROCHET).

**Transport** : bus.

**Budget prévisionnel pour 52 participants** : 23578 euros soit 453 euros par élèves.

Une partie du budget pourrait être pris en charge par le FSE et le SYSCO d'Albert pour diminuer le cout par élèves.

**Hébergement** : En hôtel.

**Programme** :

Jour 1 : voyage Albert-Rome

Jour 2 : Rome-Naples

Jour 3 : Vésuve et Pompéi

Jour 4 : Journée à Capri

Jour 5 : Naples- Florence

Jour 6 : Florence.

Jour 7 : Voyage Florence-Albert

**Objectifs pédagogiques** : Monsieur REMY précise que ce voyage permet de travailler les éléments des programmes en faisant des liens inter-disciplinaires entre les mathématiques, l'histoire, la technologie et les sciences physiques.

Monsieur REMY évoque les régimes d'assurance liés aux conditions sanitaires éventuelles.

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA de donner leur accord de principe pour la réalisation du voyage en Italie.

16 votes POUR. L'accord de Principe pour le voyage en Italie est adopté.

## B. Séjour au Futuroscope.

Madame EICHELBERGER présente un projet de séjour au Futuroscope pour l'année scolaire 2021-2022.

**Date** : Après les épreuves du CFG 2022 (2 jours)

**Elèves ciblés** : élèves du dispositif ULIS et 3 accompagnateurs (Madame DELATTRE, Madame EICHELBERGER, M. REMY).

**Transport** : Train (ouigo) + bus

**Budget prévisionnel par participant** : 170€ hors subvention (FSE, Sysco, Vente d'objets réalisés par les élèves d'ULIS)

**Hébergement** : En hôtel.

**Programme** : Découverte sur 2 jours des attractions et spectacles du Futuroscope.

### **Objectifs pédagogiques :**

- Gagner en autonomie.
- Devenir un citoyen responsable (respect de l'environnement et des autres)
- Apprendre à vivre ensemble.
- Renforcer les compétences scientifiques et technologies en lien avec les compétences du socle.

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA de donner leur accord de principe pour la réalisation du séjour au Futuroscope.

16 votes POUR. L'accord de Principe pour le séjour au Futuroscope est adopté.

Le FSE et le SySco proposent de subventionner en partie les séjours pédagogiques à une hauteur qui reste à définir en fonction des autres projets en cours de préparation (voyages à Trèves en Allemagne et à Canterbury en Angleterre) ou à venir. Un virement du SysCo sur le compte du FSE permettrait en outre de faciliter les démarches comptables et les réservations en liens avec les séjours pédagogiques.

17h55 : Départ de Madame VASSEUR, CPE.

### **IV. Ventilation de la DGH.**

Monsieur DOUAY annonce les prévisions d'effectifs pour l'année à venir :  
336 élèves dont 70 en SEGPA

Pour le « collège-type » :

- 56 élèves de 6<sup>ème</sup> répartis sur 3 divisions
- 76 élèves de 5<sup>ème</sup> répartis sur 3 divisions.
- 86 élèves de 4<sup>ème</sup> répartis sur 3 divisions
- 61 élèves de 3<sup>ème</sup> répartis sur 3 divisions

Monsieur DOUAY annonce que cette prévision constitue une baisse de 32 élèves par rapport à l'année scolaire 2020-2021.

#### **1. Enveloppe allouée:**

**Rappel : Le CA se positionne sur la répartition de la DGH et non sur le montant de l'enveloppe.**

La dotation globale est composée de deux enveloppes correspondant :

- à la dotation horaire globale (DHG) composée des heures postes (HP) qui correspondent aux emplois définitifs ou provisoires d'enseignants, et des heures supplémentaires années (HSA)
- aux indemnités pour missions particulières (IMP).

Monsieur DOUAY informe les membres du CA que les effectifs de 6<sup>ème</sup> en rentrée sont bien en-deça des effectifs attendus. Sur 97 élèves scolarisés dans le secteur, seuls 59 ont été affectés au collège alors que 72 élèves étaient attendus. Monsieur DOUAY précise que toutes les demandes de dérogation au collège de secteur ont été accordées par la DSDEN en dépit du dialogue qu'il avait entrepris avec la DOS.

L'établissement a ainsi été amené à rendre 4,5 Heures postes.

Les classes de 6<sup>ème</sup> seront particulièrement peu chargées l'an prochain. Cela permettra de mieux accompagner nos élèves et de renforcer les liens avec les écoles primaires avant que les parents d'élèves de CM2 puissent effectuer une demande de dérogation.

		2021/2022
1	DGH théorique de base 29(26heures+3heures de DHS)*12 classe	348
2	ULIS	21
3	Section sportive	3
4	UNSS (3h*3enseigants)	9
5	Vaisselle (1h*2enseigants)	2
6	Marge qualitative	2
	DGH réelle (1+2+3+4+5+6) -4.5	380.5
	dont HP	347
	Dont HSA	33.5
	IMP	2.5
	DGH SEGPA	129.5

## 2. Les modifications.

- Suppression du dédoublement en SPC et en SVT sur le niveau 3<sup>ème</sup>.
- Suppression du dédoublement en techno et anglais sur le niveau 6<sup>ème</sup>.
- Création d'un 2<sup>ème</sup> groupe de latiniste en 5<sup>ème</sup> pour satisfaire la demande des 36 élèves qui veulent suivre l'option LCA.

Monsieur DOUAY informe que la baisse de dotation amène l'établissement à supprimer le BMP de technologie.

Monsieur DOUAY informe que 26 élèves se sont inscrits en section sportive football. Ces chiffres sont très encourageants pour une ouverture et en hausse par rapport à l'année passée (+ 10 élèves).

Monsieur DOUAY précise qu'une commission réunissant CPE, enseignants et parents d'élèves à statuer sur l'admission des élèves en section sportive.

Monsieur DOUAY informe que 16 élèves de 4<sup>ème</sup> et 14 élèves de 3<sup>ème</sup> se sont inscrits en option LCE.

## 3. Le projet de ventilation de la DGH par discipline

Voir PJ.

15 votes pour le projet de ventilation de la DGH est adopté

15 votes pour le projet de ventilation de la DGH SEGPA est adopté

## V. Listes des fournitures scolaires.

Monsieur DOUAY indique que par courrier daté du 10 mai 2021, le Recteur a demandé à ce que la liste des fournitures scolaires tiennent comptent de 3 facteurs :

- Un budget raisonnable pour toutes les familles.
- Un cartable allégé.
- Des produits triables et recyclables.

Monsieur DOUAY informe qu'un crédit de 28 euros par élève est alloué par le SySco d'Albert pour l'achat des fournitures pour la rentrée 2021.

Monsieur DOUAY remercie le SySco pour cette contribution.

Madame DEBART demande s'il est possible de financer l'achat de calculatrices et de clés USB pour la SEGPA. M. BRUNEL indique que cela sera possible suite à l'inclusion de la requête dans le budget de l'année prochaine.

Monsieur DOUAY précise que Madame DELATTRE, professeur de SPC a centralisé les besoins des collègues par discipline et a retravaillé le document à destination des familles intitulé « liste des fournitures scolaires » pour lui donner plus de clarté.

Monsieur DOUAY présente cette liste et demande aux membres du CA de se positionner.

15 votes POUR. La liste des fournitures scolaires est adoptée.

## **VI. Contrats et convention.**

### **1. Optimarché.**

Monsieur DOUAY souhaite recueillir l'accord des membres du CA pour la reconduction du contrat avec la société OPTIMARCHE. Il propose de passer une convention jusqu'au 31 décembre 2023 avec tacite reconduction.

Monsieur DOUAY précise que cette convention a pour objet :

- La construction et la réalisation de marchés publics de denrées alimentaires, de vaisselles, de fournitures et de service avec assistance pour le suivi des exécutions de nos marchés : OPTIMARCHE effectue les appels d'offres et s'engage à respecter le code des marchés publics
- La mise à disposition de l'outil informatique OPTIMARCHE pour simplifier nos relations avec les fournisseurs.

15 votes POUR. La convention avec OPTIMARCHE jusqu'au 31 décembre 2023 avec tacite reconduction est adoptée.

### **2. Admission en non-valeur.**

Dans sa lettre d'objectifs et de moyens pour l'année scolaire 2020-2021, le conseil départemental a modifié le tarif de la carte cantine qui est passé de 5 à 7euros.

L'établissement n'a pas pris en compte cette donnée. Un écart de 112 euros apparaît dans notre budget.

Le Principal demande aux membres du CA de se positionner pour une admission en non-valeur de ces 112 euros.

15 votes pour. L'admission en non-valeur de 112 euros sur les carte de cantine est adoptée.

#### **VII. Autorisation de recrutement des AESH et AED**

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA l'autorisation de recruter ou renouveler les contrats :

- Des assistants d'éducation dans la limite de la dotation accordée de 4,5 ETP

15 votes POUR.

- Des AESH ayant un contrat collègue dans la limite de la dotation évolutive accordée.

15 votes POUR.

Il précise que cette autorisation fera l'objet d'un acte qui sera remonté à l'autorité académique.

#### **VIII. DBM.**

Monsieur DOUAY demande l'autorisation de faire un prélèvement sur les réserves de 948.53 € pour l'achat d'un bureau pour Mme Vasseur, CPE.

15 votes POUR. Le prélèvement sur fond de réserve est adopté.

#### **IX. Information diverses**

Sans objet

#### **X. Questions diverses.**

Aucune question n'a été déposée

La séance est levée à 18h38.

Cyril DOUAY  
Principal

Arnaud FIASSON  
Professeur